



Préparation aux Concours des Finances publiques  
pour l'accès au concours externe de **Contrôleur** des Finances publiques

Mai 2022



Partenariat  
Ecole de Droit (IRPAG),  
Écoles Nationales des Finances  
publiques de Nevers  
et Clermont-Ferrand



La classe préparatoire **Talents pour les Finances publiques B** vous propose un accompagnement ciblé pour le concours externe de **Contrôleur** des finances publiques.

Formation du lundi 30 mai 2022 à mi-janvier 2023

## Pourquoi candidater ?

Vous souhaitez intégrer le Ministère de l'Économie et des Finances et devenir Contrôleur des Finances publiques ? Pensez à intégrer une préparation dédiée !

La classe Talents s'engage pour **l'égalité des chances et la diversité**. Elle a vocation à offrir, sous conditions de ressources, à des élèves sélectionnés sur critères sociaux et de mérite, une préparation ciblée et un accompagnement renforcé.

### Plusieurs **atouts** :

- Un parcours spécifique, porté par des intervenants professionnels, des enseignants de l'ENFIP (Nevers et Clermont-Ferrand) et universitaires
- Une formation diplômante (DU Métiers des finances publiques B)
- Une équipe et des méthodes pédagogiques dédiées : méthodologie, entraînements et concours blancs, tutorat, ressources documentaires
- Une possibilité de stage immersif et une présentation des métiers
- Une aide financière de 4 000 euros (sous conditions de ressources, d'assiduité à l'ensemble de la préparation et de présentation effective au concours préparé)

# Comment candidater ?

- Capacité d'accueil : 25 places
- Être titulaire d'un Bac (ou diplôme équivalent)
- Conditions de ressources (revenus du foyer inférieurs à 33 100 euros)
- Conditions pour accéder à la fonction publique (nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne ...)
- Admission sur examen du dossier (niveau académique, curriculum vitae et lettre de motivation) et entretien oral
- Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'Ecole de Droit  
<https://droit.uca.fr/classe-talents-du-service-public>
- Candidatures ouvertes du 18 avril au 6 mai 2022
- Entretiens de sélection : semaine du 9 au 12 mai 2022
- Résultats de la sélection : le 13 mai 2022



## Organisation de la préparation

### Calendrier 2022-2023

- Réunion de pré-rentrée : lundi 30 mai 2022
- Début des cours : lundi 30 mai 2022
- Concours à partir de novembre 2022

# Formation

Les élèves de la Classe Talents des Finances publiques suivent les cours spécifiques mis en place pour les préparer aux épreuves du concours de Contrôleur des Finances publiques. Ces cours sont assurés au sein de l'Ecole de droit (IRPAG) et des ENFIP Clermont-Ferrand et Nevers. Ils débutent dès la fin mai et s'échelonnent jusqu'aux épreuves du concours.

*Les élèves admis dans la Classe Talents des Finances publiques signent une convention avec l'établissement formalisant leur engagement à suivre la formation et passer le concours.*

## Lieu d'enseignement

Clermont-Ferrand / Nevers, présentiel et distanciel

## Contact

Claire Marliac

[Claire.MARLIAC@uca.fr](mailto:Claire.MARLIAC@uca.fr)

IRPAG de Clermont-Ferrand - Ecole de Droit

TSA 80403

63001 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

04 73 17 75 64

[Scola.imaj.droit@uca.fr](mailto:Scola.imaj.droit@uca.fr)



Suivez nos actualités  
sur le site de l'Ecole de Droit

**Talents**  
du service public

avec le soutien  
du ministère de la fonction publique

